



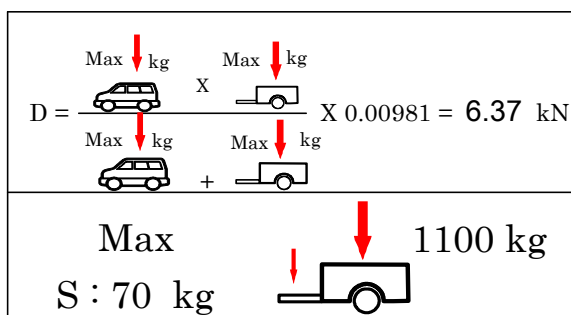
NOTICE DE MONTAGE ATTELAGE
CITROEN ZX

N° CE : e11*94/20*1274*00



BOISNIER SAS

REF.: 01150



REF.: 01150

Démontage pare chocs :
Trous à réaliser :

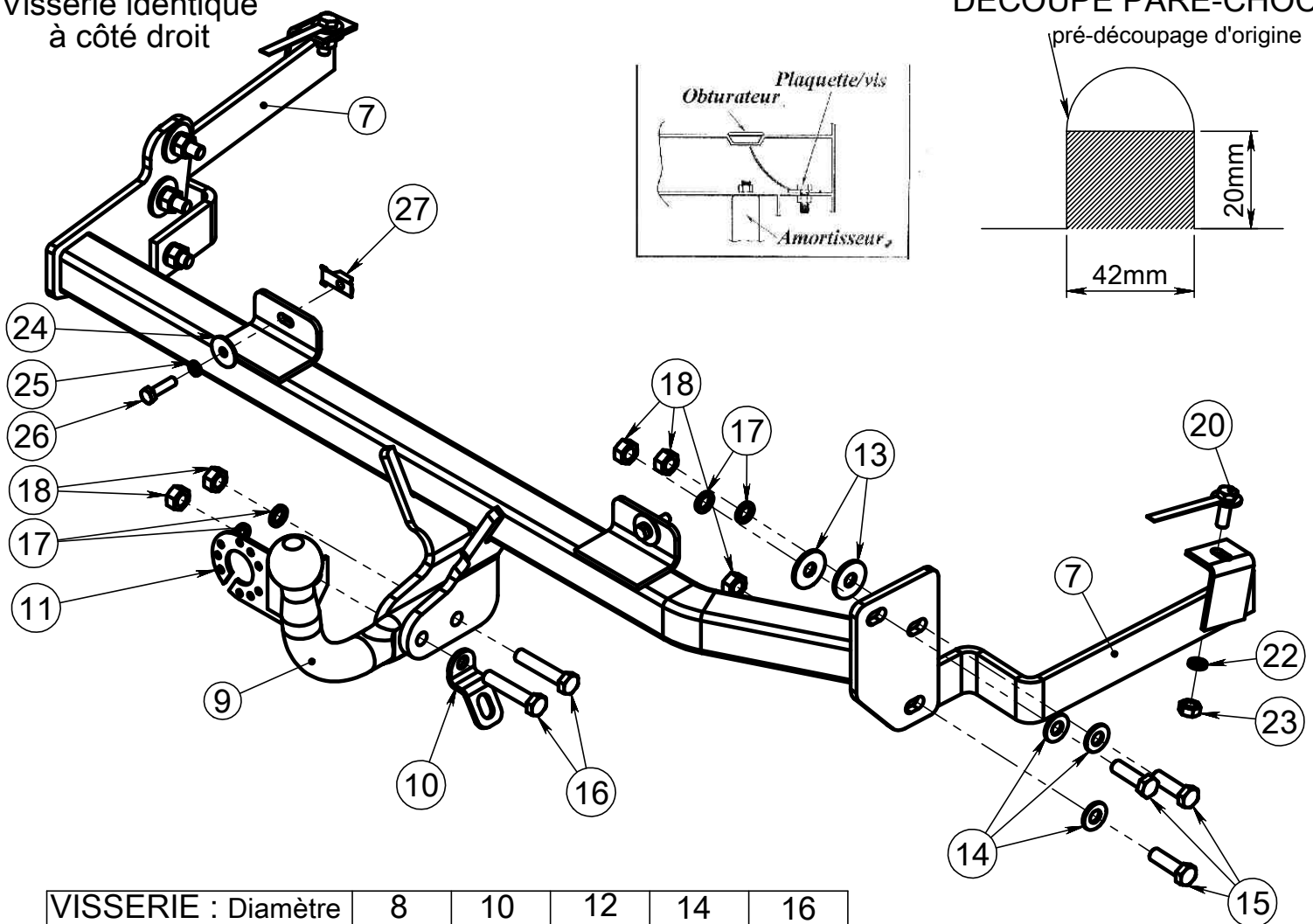
NON
NON

Découpe :
Découpe visible :

OUI


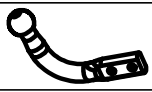












- Déposer la roue de secours et dégager le pot d'échappement de ses deux silentblocs arrières.
- Dans le coffre, dégager le tapis de sol pour accéder aux 2 orifices de fixation avant (enlever les obturateurs caoutchouc), introduire les plaquettes vis suivant schéma (au préalable enlever les mastics gênant le passage des vis dans les 2 trous par dessous).
- Sur la traverse arrière, mettre en place les écrous cage.
- Introduire la ferrure sans les bras droit et gauche et la solidariser avec la visserie fournie conformément au schéma ci contre.
- Solidariser ensuite la ferrure et le véhicule avec les brax droit et gauche avec la visserie fournie conformément au schéma ci contre.
- Pratiquer la découpe du pare chocs suivant croquis sur modèle avant 1995 (petit pare chocs) sauf volcane.
- Bloquer toute la visserie (voir tableau des couples de serrage).
- Nota l'axe de la boule ne doit pas se situer à moins de 350mm du sol.

Visserie identique à côté droit



VISSERIE : Diamètre	8	10	12	14	16
Couple de serrage C.L 8.8 daN.m	2.3	4.5	8.0	13.0	19.0
C.L 10.9 daN.m	3.2	6.5	11.0	17.5	27.0

REF.: 01150

Schéma	Rep.	Qté.	DESIGNATION	CODE
	7	1	ENSEMBLE BRAS DROIT	0115050
	8	1	ENSEMBLE BRAS GAUCHE	0115051
	9	1	COL DE CYGNE 200/22	001020
	10	1	ANNEAU DE SECURITE	958000
	11	1	PRISE PLIEE	PRISE PLIEE
	12	4	rondelle 13x37x3 Din 9021	722.10.13037030
	13	6	rondelle 13x27x2,5 NFE 25-513	700.34.13027025
	14	2	rondelle 10,5x30x2,5 DIN9021	700.34.10530025
	15	6	vis EF DIN 933 M12x40 zn	700.03.12040
	16	2	vis DIN 931 M12x60 zn	700.00.12060
	17	2	vis EF DIN 933 M 8x30 zn	700.03.08030
	18	8	écrou H DIN 934 M12	700.22.12
	19	2	écrou H DIN 934 M10	700.22.10
	20	2	plaq.vis M10X30	953001
	21	2	rondelle GROWER M8 DIN128A zn	700.20.08
	22	2	Ecrou cage M8 rectangle	775.00.03
	23	8	rondelle GROWER M12 DIN128A zn	700.20.12
	24	2	rondelle GROWER M10 DIN128A zn	700.20.10
	25	2	rondelle 8,4x30x2	700.34.08430020

POSE : INFORMATIONS GENERALES

- Nous vous conseillons vivement de lire attentivement le manuel d'utilisation de votre véhicule, sur le sujet, et la notice de montage de la ferrure d'attelage, puis de repérer les différents points de fixation avant d'entreprendre la pose.
- Sur une coque de véhicule des écarts de montage ou de soudage étant courants, il est nécessaire de présenter l'attelage sous le véhicule avant d'effectuer le perçage des trous de fixation, éventuels.
- Le constructeur pouvant modifier un véhicule en cours d'année, nous avertir en cas d'impossibilité de montage.
- Afin d'obtenir des liaisons correctes entre le véhicule et sa ferrure d'attelage, il importe d'éliminer correctement les diverses surépaisseurs (mastics, cire, etc...) pouvant se trouver sur les surfaces concernées. Si nécessaire, protéger avec un produit antirouille les surfaces métalliques découvertes.
- Dans le cas où (le/les) anneaux de remorquage sont à supprimer, le remorquage se fera naturellement et avantageusement avec la ferrure d'attelage.
- Branchement électrique, 1 schéma de câblage est joint au faisceau standard livré avec la ferrure.
- Pour les véhicules équipés d'un ordinateur de bord ou d'une centrale électronique de contrôle, avec ou sans système SYP (synthèse parole), consulter et respecter la notice spécifique contenue dans le manuel d'entretien du véhicule, à défaut se procurer cette notice auprès du concessionnaire.

RECOMMANDATIONS GENERALES D'UTILISATION :**- INDICATIONS PORTEES SUR LA PLAQUE CONSTRUCTEUR :**

S = Charge **MAXIMUM VERTICALE** sur la rotule de l'attelage, autorisée par le constructeur du véhicule.

↓ = Charge tractable **MAXIMUM** autorisée, pour le type de véhicule le plus puissant de la gamme.

- Pour connaître le poids tractable MAXI. autorisé pour votre véhicule, consulter votre carte grise.
- PTR (Poids Total Roulant) moins PTC (Poids Total en Charge) donne le poids de la remorque en charge (Poids tractable maxi).
- A 50 X : Classification européenne de ce type d'attelage
- e2 : Pays d'homologation 2 = FRANCE
- D : Charge d'essai d'homologation.
- CE : N° d'homologation européenne.
- : Date de fabrication.

- VISSERIE :

Resserrer toute la visserie après 500 kms de traction.

NOTA : le poids réel de la remorque attelée derrière un véhicule ne peut dépasser de plus de 30 % le poids réel de celui-ci (article R 54.1).

-UTILISATION EN TOUT TERRAIN :

Dans ce cas d'utilisation, la charge tractable maxi doit être diminuée de 50 % en adoptant une conduite la plus souple possible et en limitant la vitesse suivant la configuration du terrain à un maximum de 30 km/h.

- GARANTIE :

Nos ferrures d'attelage sont garanties 2 ans (à partir de la date de montage d'origine et condition de montage et d'utilisation correcte).